

ÉQUIPER LA RELÈVE

Développer les talents dans l'industrie minière par l'apprentissage intégré en milieu de travail

Qu'est-ce que le projet Équiper la relève?

Le Programme d'apprentissage intégré en milieu de travail pour étudiants du gouvernement du Canada, annoncé dans le budget 2016, vise à réunir des intervenants de l'industrie dans le but de créer des occasions d'apprentissage intégré en milieu de travail pour que les étudiants soient en mesure de se trouver un bon emploi dans leur domaine d'études.

Le projet Équiper la relève est le nouveau programme d'apprentissage intégré en milieu de travail pour le secteur minier du Canada. Dirigé par le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (Conseil RHIM), ce projet

permettra de créer 850 nouvelles occasions d'apprentissage intégré en milieu de travail dans l'industrie minière au cours des quatre prochaines années. Des subventions salariales pouvant aller jusqu'à 7 000 \$ seront versées aux employeurs qui créeront de nouvelles occasions d'apprentissage intégré en milieu de travail, comme des stages, notamment dans le cadre de programmes d'alternance travail-études, des projets appliqués, des projets de fin d'études et des concours d'études de cas.

Quel est l'objectif d'Équiper la relève?

En collaboration avec un consortium de leaders provenant de sociétés minières, de fournisseurs de services miniers concernés et d'établissements postsecondaires, le Conseil RHIM compte changer la façon dont les étudiants de programmes postsecondaires liés au secteur minier perçoivent et acquièrent les compétences recherchées.

Comment est-ce que Équiper la relève atteindra son objectif?

Le projet Équiper la relève comprend cinq principaux « mécanismes ». Les plus petits sont des sous-éléments qui soutiennent les objectifs globaux du projet.

ATTRACTION DE TALENTS CLÉS

Les stratégies de sensibilisation, de communication et de recrutement viseront à promouvoir l'industrie minière et ses possibilités d'emploi, et à encourager la participation au programme.

HUITÉ CENT CINQUANTE OCCASIONS D'APPRENTISSAGE INTÉGRÉ EN MILIEU DE TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE MINIÈRE

Le bureau d'inscription au programme Équiper la relève versera une subvention salariale aux employeurs qui créeront de nouvelles occasions d'apprentissage intégré en milieu de travail, comme des stages, notamment dans le cadre de programmes d'alternance travail-études, des projets appliqués et des occasions non traditionnelles.

FORMATION DE PARTENARIATS DANS LE MILIEU DE L'ÉDUCATION

Le consortium de sociétés minières et d'établissements postsecondaires guidera le projet Équiper la relève, préparera une analyse de l'apprentissage intégré en milieu de travail, représentera le programme et offrira aux étudiants des occasions d'apprentissage intégré en milieu de travail.

SUPPRESSION DES OBSTACLES EN MILIEU DE TRAVAIL

Pour obtenir une subvention salariale, les employeurs devront suivre une formation sur la communication interculturelle et les obstacles systémiques dans l'industrie minière quant à l'égalité des sexes.

ÉVALUATION ET DURABILITÉ

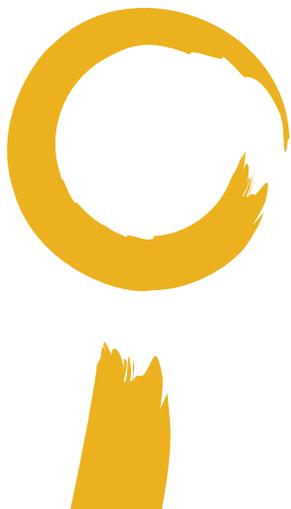
Le consortium recevra des renseignements en temps opportun, recueillis et analysés de manière continue, qui lui permettront d'assurer la durabilité du projet.



C'est quoi le consortium d'Équiper la relève?

Le consortium aidera à façonner la prochaine génération de travailleurs de l'industrie minière. Les employeurs du secteur minier, les fournisseurs de services miniers concernés, les associations de l'industrie et les établissements postsecondaires qui offrent une formation dans une discipline liée au secteur minier peuvent y participer. Les quelque quarante membres du consortium collaboreront pour mettre en œuvre les activités du programme et trouver comment l'industrie et les établissements d'enseignement peuvent accroître leur collaboration dans le cadre de l'apprentissage intégré en milieu de travail.

En acceptant d'être membres du consortium, les employeurs obtiendront du financement qui leur permettra d'adapter leur milieu de travail en vue d'un apprentissage efficace, inclusif et réussi afin de tirer parti des talents pour leurs besoins futurs en matière de recrutement. Les établissements d'enseignement postsecondaire, quant à eux, prépareront davantage les étudiants en évaluant, en adaptant et en clarifiant les programmes relatifs au secteur minier pour mieux répondre aux exigences de l'industrie par l'apprentissage intégré en milieu de travail.



Aidez-nous à façonner la prochaine génération de travailleurs de l'industrie minière!

À propos du Conseil RHIM

Le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (Conseil RHIM) est le conseil national des ressources humaines et du marché du travail pour le secteur canadien des minéraux et des métaux. Sa mission est de stimuler la collaboration entre les intervenants de l'industrie pour mieux comprendre les tendances du marché du travail, relever les occasions qui se présentent et trouver des solutions aux problèmes qui touchent les ressources humaines.

Pour en savoir plus sur le programme Équiper la relève et les critères d'admissibilité, communiquez avec le Conseil RHIM au 613 270-9696 ou à gearingup@mih.ca.

Visitez mih.ca/fr

MHR | CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES
RHIM | DE L'INDUSTRIE MINIÈRE

Canada

Financé en partie par le Programme d'apprentissage intégré en milieu de travail pour étudiants du gouvernement du Canada.